Créer et mettre à jour son Document Unique

Organisme	Agrow'Up Consulting / SCIC Interstices
Formateur.es	Isabelle GLOTAIN, Formatrice et Consultante en Accompagnement Qualité et RSE
Durée de la formation	7 heures
Public	Salariés et Dirigeants d'entreprise qui souhaitent découvrir les principes de la Responsabilité Sociétale afin de déployer une politique RSE dans leur organisation
Pré requis	Aucun
Objectifs pédagogiques	Être capable de créer et mettre à jour son Document Unique (DUERP).
Objectifs opérationnels (Développer les compétences suivantes)	• Connaitre le contexte réglementaire dans lequel s'inscrit l'obligation de posséder et de mettre à jour son Document Unique. • Pouvoir réaliser et / ou à l'actualiser votre inventaire des risques professionnels et à leur évaluation. • Retranscrire cet inventaire dans le Document Unique. • Faire vivre cette démarche d'évaluation des risques professionnels au sein d'une démarche d'amélioration continue de la sécurité et de la santé au travail.
Moyens pédagogiques	Présentiel : Formation en salle avec rétroprojecteur / paperboard Distanciel : Utilisation d'outils collaboratifs (klaxoon,…)
Méthode pédagogique	Présentiel ou distanciel : outils pédagogiques variés avec travail en sous-groupe
Déroulé pédagogique	**1. Présentation du contexte réglementaire dans lequel s'inscrit l'obligation de posséder et de mettre à jour son Document Unique** **2. Comprendre pourquoi et comment réaliser son Evaluation des Risques Professionnels** - Terminologie - Identification des différents postes de travail - Identification des dangers

	3. Retranscrire cet inventaire dans le Document Unique - Mise en place d'une méthodologie avec matrice d'évaluation (fréquence d'exposition et gravité) - Prise en compte des mesures préventives existantes - Retours d'expérience avec les stagiaires concernant la mise en place et l'utilisation du Document Unique - Formalisation du Document Unique **4. Faire vivre cette évaluation des risques professionnels au sein d'une démarche continue de la sécurité et de la santé au travail** - Utilité du document unique sur l'amélioration de la sécurité, la santé et les conditions de travail : visualisation des risques par poste de travail, formation du personnel aux risques et aux mesures de prévention (port des EPI…) - Définition du plan d'action Sécurité et mise à jour annuelle du Document Unique
Date	Une date par trimestre (à définir en fonction des inscriptions)
Lieu de la formation	SCIC Interstices Sud Aquitaine, 3 Rue Hélène Boucher, 40220 Tarnos
Nombre de participants	4-6 participants
Tarif	300 HT / participant
Modalités d'évaluation	Questionnaire positionnement début / fin de formation
Accessibilité aux personnes handicapées	Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.